

Belle famille de soldat Arbefeuille

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Laurent Arbefeuille** donne les informations suivantes :

Il est né le 22 juin 1880 à Saint-Julien (Haute-Garonne), fils de Pierre Arbefeuille et de Géro Madeleine, domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1900, il a déclaré résider à Cazères et être domestique.

Il avait les cheveux blonds, les yeux bleus, le front découvert, un nez fort, le visage ovale.

Il mesurait 1.75m. Il avait un degré d'instruction de 2.

Déclaré « bon pour le service » en 1902 après ajournement d'un an.

Incorporé au 88° régiment d'infanterie à compter du 16 novembre 1902, arrivé au corps et soldat de 2° classe le 17 novembre 1902. Caporal le 28 novembre 1903.

Envoyé dans la disponibilité le 18 novembre 1904. Certificat de bonne conduite accordé.

Passé au 24° régiment d'infanterie coloniale le 15 avril 1914.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1° août 1914. Arrivé au corps le 2 août 1914.

Classé dans le service auxiliaire sur la proposition de la commission de réforme de Perpignan du 7 mai 1915 pour broiement du calcanéum (blessure de guerre).

Incorporé au 57° régiment d'artillerie à compter du 24 août 1915. Arrivé au corps le dit jour.

Maintenu service auxiliaire par la commission de réforme de Toulouse le 22 septembre 1915.

Détaché le 23 septembre 1915 à la poudrerie nationale de Toulouse.

Passé au 14° régiment d'infanterie le 1° juillet 1917.

Renvoyé dans ses foyers le 30 août 1917.

Affecté au 83° régiment d'infanterie en exécution de la dépêche ministérielle du 15 novembre 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 12 mai 1919, au dépôt démobilisateur du 14° RI de Toulouse, se retire à Blagnac (Haute-Garonne).

Maintenu au service auxiliaire par la commission de réforme de Toulouse du 10 juillet 1919 et proposé pour pension temporaire de 20% d'invalidité pour : perte osseuse de la face inférieure du calcanéum, marche en léger vasus, raideur du coup de pied (balle), demi-lésion permanente de l'annulaire droit avec limitation des mouvements articulaires.

Maintenu au service auxiliaire par la commission de réforme de Toulouse du 22 juillet 1921 et proposé pour pension temporaire de 20% d'invalidité.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 14° RI le 15 janvier 1927.

Libéré du service militaire le le 10 novembre 1928.

Blessures :

Blessé le 26 septembre 1914 à Minaucourt (Marne) : broiement du calcanéum par balle.

Campagnes :

Contre l'Allemagne :

Intérieur : du 3 août 1914 au 2 septembre 1914,

Aux armées : du 3 septembre 1914 au 25 septembre 1914,

Intérieur (blessure de guerre) : du 26 septembre 1914 au 25 septembre 1915.